

LIVRET D'ACCUEIL DU LYCEEN

Ce livret a été conçu, en plus du courrier de rentrée adressé à tes parents au début du mois de juillet, pour faciliter ton intégration au lycée Saint Jean, que tu viennes du collège Saint Jean ou d'un autre établissement.

Tu y trouveras des informations relatives à la classe de seconde générale et technologique : la rentrée, l'organisation de l'année, les enjeux, les interlocuteurs, ...

Quelques impressions et conseils d'élèves qui ont déjà vécu cette année de seconde sont retranscrits à la fin du livret.

Un petit conseil : ne reste jamais avec une question ou un problème, parles-en à un adulte. Celui-ci te renseignera, t'aidera à résoudre ton problème ou te dirigera vers un responsable.

C'est parti pour trois années au lycée.
Bienvenue en tant que nouveau(elle) lycéen(ne) de Saint Jean !

Odin FRENEL,
Directeur adjoint du Lycée

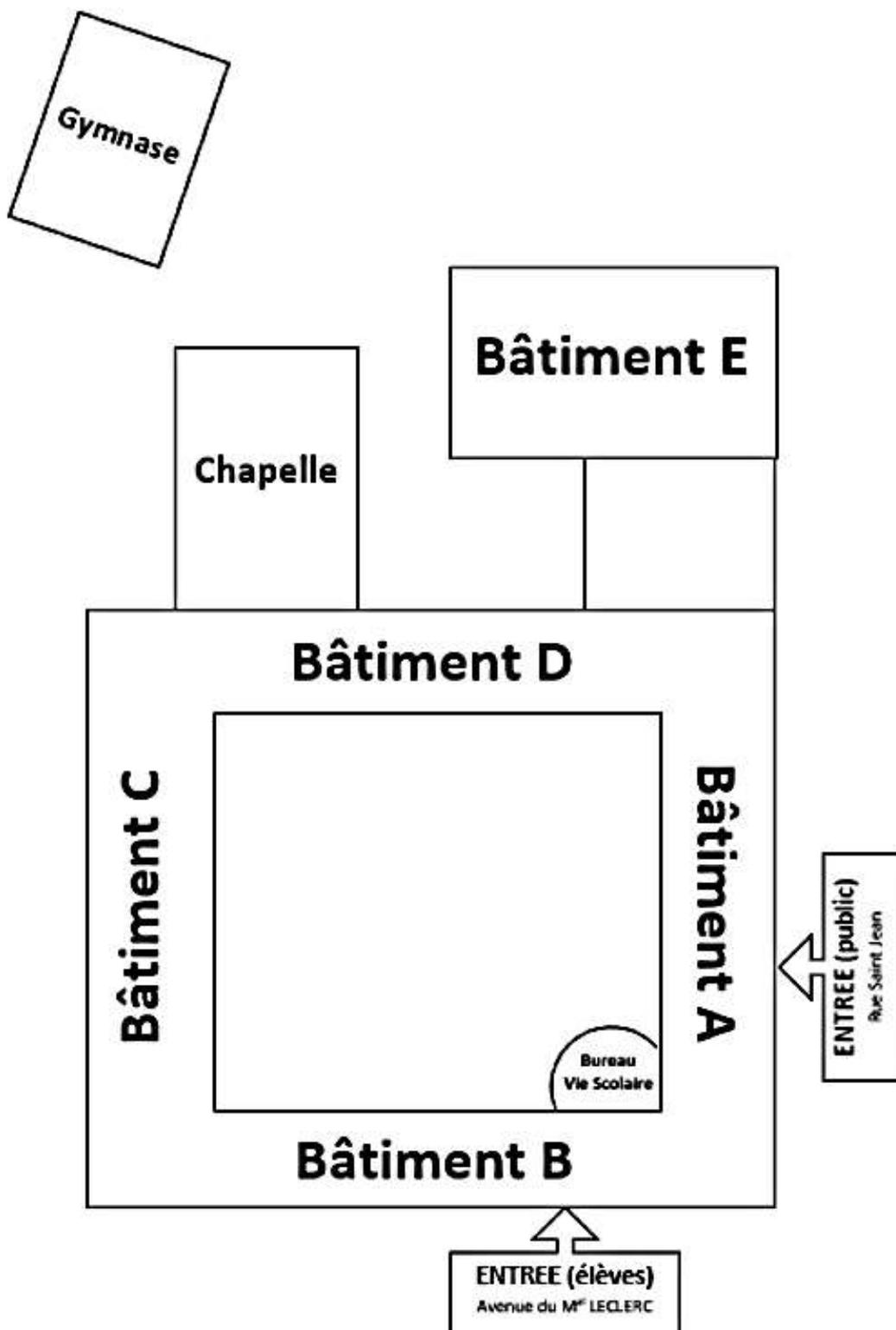
Juillet 2023

Une classe, un lieu à trouver : comment puis-je m'y retrouver ?



Chaque salle comporte un code. Pour t'y retrouver, il faut comprendre le code composé d'une lettre et de chiffres. La lettre, premier caractère du code, te renseigne sur le bâtiment dans lequel se trouve la salle (A, B, C, D ou E). Le chiffre qui suit t'indique l'étage (0 = rez-de-chaussée, 1 = 1^{er} étage...), enfin les derniers chiffres mentionnent les numéros des salles.

Exemples : une salle dont le code est D204 est située dans le bâtiment D au 2^{ème} étage tandis que la salle E014 se situe dans le bâtiment E au rez-de-chaussée.

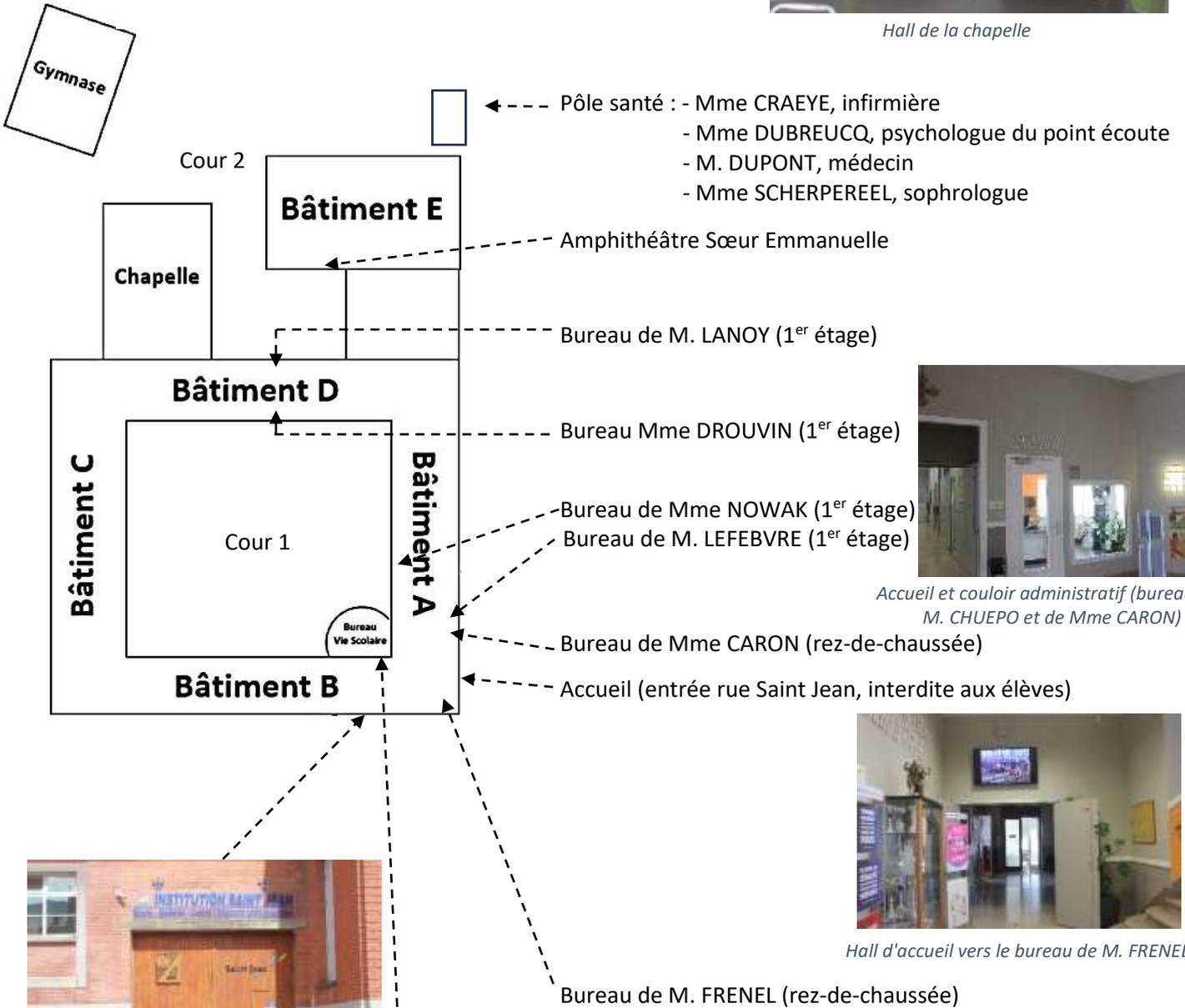




Entrée de la chapelle - Cour 1



Hall de la chapelle



Accueil et couloir administratif (bureaux de M. CHUEPO et de Mme CARON)



Hall d'accueil vers le bureau de M. FRENEL



Entrée des élèves (229 Avenue du Maréchal Leclerc)



Bureau de la vie scolaire – Cour 1

Vers la chapelle

Statue

Vers la cour 2

Entrée du self



Vue en entrant dans l'établissement

Une question, un problème : à qui dois-je en parler ?



N'oublie pas que ton interlocuteur privilégié est ton professeur principal.

Si tu as le moindre problème, n'hésite pas à lui en faire part et il t'aidera à trouver une solution adaptée.

Pour information, voici quelques personnes que tu seras peut-être amené(e) à rencontrer :

M. CHUEPO, chef d'établissement (*bureau A018*)

M. FRENEL, directeur adjoint du Lycée – responsable des niveaux 2^{nde} et 1^{ère} (*bureau A001*)

Mme QUINIOU, responsable du niveau terminale (*bureau A001*)

Mme DECLERCQ, adjointe de direction à la vie scolaire (*bureau A120*)

M. LANOY, référent vie scolaire – lycée (*bureau D107*)

Mme DROUVIN, adjointe en pastorale (*bureau D112*)

Mme CRAEYE, infirmière (*pôle santé*)

Mme DUBREUCQ, psychologue point écoute (*pôle santé*)

Mme NOWAK, secrétaire pédagogique (transports...) (*bureau A122*)

Mme CARON, secrétaire des familles et des élèves (bourses, carte scolaire...) (*bureau A019*)

M. LEFEBVRE, informaticien (*bureau A111*)

Une rentrée à Saint-Jean : comment se déroule-t-elle ?



La rentrée est fixée au **lundi 2 septembre**.

Les élèves venant d'un collège extérieur sont accueillis dès 8h30 à la salle d'étude du lycée à côté de la Chapelle par Monsieur FRENEL et le professeur principal.

Les élèves venant du collège Saint Jean sont attendus à la Chapelle à 9h30 pour un temps d'accueil de tout le niveau seconde en présence de Monsieur CHUEPO, Monsieur FRENEL, Monsieur LANOY et des professeurs principaux de seconde.

Le reste de la matinée se déroule avec ton professeur principal qui te donnera des informations générales sur cette première année au lycée. Il te remettra ton carnet de correspondance, des documents administratifs à remplir par tes parents, ton emploi du temps, ta carte de lycéen (**à avoir toujours sur toi**) et ta carte pour la restauration (si tu es demi-pensionnaire). La distribution des manuels scolaires est également prévue au cours de cette matinée ; il est donc nécessaire de prévoir un sac. N'oublie pas de commander tes manuels scolaires sur le site de l'ARBS avant le 15 août 2024 ! Tu as également la possibilité de commander un double jeu numérique des manuels scolaires.

Ce temps de rentrée te permettra également de discuter avec les camarades de ta classe.

La matinée se terminera à 12h et tu seras libéré l'après-midi. Les cours commenceront le mardi 3 septembre selon ton emploi du temps.

Une journée d'intégration le vendredi 20 septembre



Afin de connaître davantage les élèves de ta classe et l'équipe pédagogique, une journée d'intégration à LILLE est prévue le vendredi 20 septembre. Une circulaire sera distribuée la semaine de la rentrée.

Une seconde générale et technologique : à quoi ressemble-t-elle ?



A la rentrée 2024, le lycée comptera sept classes de secondes de 28 élèves en moyenne.

Environ un quart des élèves inscrits en seconde n'étaient pas collégiens à Saint Jean.

Si tu viens du collège Saint Jean, il se peut que tu te retrouves dans la même classe que certains de tes camarades de classe de 3^{ème} mais la majorité des élèves de ta classe viennent d'une autre 3^{ème} ou d'un autre collège. Il est important pour toi de croiser d'autres camarades durant tes années au lycée.

Si tu arrives d'un autre collège, sois rassuré(e), tu ne seras pas le (ou la) seul(e) comme tu as pu le remarquer lors de notre réunion du 14 juin dernier : vous serez entre 6 et 8 élèves par classe venant de l'extérieur.

Au cours de cette année, tu suivras plusieurs enseignements :

- des enseignements communs obligatoires identiques à ceux d'un lycée d'enseignement général et technologique.

Français	4h
Histoire-Géographie	3h
Enseignement Moral et Civique	0h30
LVA Anglais	3h
LVB Espagnol ou LVB Allemand	2h30
Sciences Economiques et Sociales	1h30
Mathématiques	4h
Physique-chimie	3h
Sciences de la Vie et de la Terre	1h30
Éducation Physique et Sportive	2h
Sciences numériques et technologie	1h30

- des options facultatives (LVC Chinois, LCA Latin, Théâtre, EPS)
- des cours de « section européenne » (si tu t'y es inscrit(e) et as été retenu(e))

Une classe de détermination et d'orientation : c'est-à-dire ?



La classe de seconde générale et technologique a pour but de préparer le passage en 1^{ère} générale ou technologique.

En début d'année, un test numérique de positionnement permettra de connaître tes acquis et tes besoins en français et en mathématiques.

Les heures d'**accompagnement personnalisé** avec ton professeur principal t'aideront dans ton choix de formation et de projet professionnel. En outre, le **forum post bac** du samedi 7 décembre 2024, tes visites personnelles au **CDIO** (Centre de Documentation et d'Information sur l'Orientation) situé au CDI doivent te permettre de peaufiner ce choix.

En plus de ces accompagnements, tu devras réaliser un **stage en entreprise** entre le 16 et le 27 juin 2025. Tu peux déjà réfléchir à une entreprise dans laquelle tu aimerais réaliser ce stage et qui serait susceptible de t'accueillir. A l'issue de ce stage, tu passeras un oral AVENIIR le samedi 28 juin 2025.

En fin d'année scolaire, tu auras à choisir 3 enseignements de spécialité pour la classe de 1^{ère}. Ces enseignements seront présentés pendant l'année par tes professeurs, durant nos **portes ouvertes** du samedi 30 novembre 2024 auxquelles tes parents et toi êtes invités mais également lors du forum post bac du samedi 7 décembre 2024 par les élèves de 1^{ère} et de Terminale. Tu devras choisir ces enseignements en fonction de ton projet d'étude, de tes goûts et/ou de tes résultats.

Comment seras-tu évalué cette année ?



L'année est composée de 2 semestres : le 1^{er} semestre commence à la rentrée et se termine le dimanche 26 janvier 2025. Le 2nd semestre débute le lundi 27 janvier 2025 pour s'achever à la fin du mois de mai.

Tu auras des évaluations pendant les heures de cours, des devoirs non surveillés (devoirs libres) et des Devoirs Surveillés (DS) les mercredis après-midi de 15h55 à 17h45.

Il est primordial de te mettre au travail dès le premier jour de l'année. Le rythme est différent par rapport à celui du collège mais un travail régulier te permettra d'aborder sereinement ce changement. En cas de questions, ne tarde pas à te rapprocher de ton professeur : il est là pour t'aider et te réexpliquer une notion que tu n'aurais pas comprise.

Un premier point d'étape concernant ton intégration, ton travail et tes résultats aura lieu avec tous tes professeurs lors d'un conseil de mi-semestre au début du mois de novembre.

Comment puis-je prendre connaissance du règlement intérieur ?



Le règlement intérieur de l'établissement est disponible sur notre site internet. Il se trouvera également dans ton carnet de correspondance. Ce dernier devra se trouver en permanence dans ton sac, il pourra t'être demandé à tout moment.

Monsieur FRENEL et Monsieur LANOY reviendront sur les points importants de l'organisation de cette première année au lycée et sur le règlement intérieur au cours d'une rencontre le mardi 4 septembre à 15h55 à l'amphithéâtre Sœur Emmanuelle.

Une envie de m'impliquer : comment faire ?



Cette année, tu auras l'occasion de t'impliquer dans la vie de ta classe et de l'établissement par différentes actions :

- En te présentant en tant que délégué de classe
- En aidant des élèves du collège dans leur travail scolaire (parrainage)
- En siégeant au Conseil de Vie du Lycéen (CVL)
- En siégeant dans une commission (santé, écologie, ...)
- En étant parrain/marraine d'un(e) camarade pour l'aider dans son travail scolaire
- En t'inscrivant aux modules « School of Leadership » un samedi matin par mois
- En participant ou en proposant des idées pour des actions caritatives
- En recevant les familles lors des portes ouvertes
- En rejoignant le groupe de préparation à la Confirmation
- En te préparant au certificat biblique (introduction à la théologie)
- En présentant ta passion lors du Printemps Culturel ou festival des talents
- En proposant des actions diverses
- ...

Un conseil, une impression : les anciens élèves de seconde te parlent...



« Cette année, j'étais nouvelle à Saint Jean et je me suis vite intégrée. »

« Il faut bien s'investir en classe et à la maison dès le début de l'année pour ne pas se mettre en retard. »

« Avoir un travail régulier tout au long de l'année. »

« Profiter de toutes les aides pour savoir ce que tu veux faire plus tard, n'attends pas la fin d'année pour choisir tes enseignements de spécialité. »

« Je venais d'un autre collège et j'ai été élue déléguée en 2^{nde}. »

« Ne pas stresser face à la charge de travail, mais demander de l'aide quand tu te sens submergé. »

« Il faut rechercher le lieu de stage assez vite dans l'année car d'autres collèges et lycées font aussi des stages et il faut être dans les premiers à se présenter pour avoir une place. »

« Etre toujours attentif en cours car c'est le meilleur moyen de commencer à apprendre. »

« Ne pas baisser les bras à la moindre mauvaise note, mais il faut s'accrocher. »

« Signaler tout problème que tu pourrais rencontrer. »

« L'année passe très (trop) vite ! »

« S'entraîner et surtout avoir confiance puisque le travail paye toujours »

...